



REMONTÉES MÉCANIQUES : APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION DE SÉCURITÉ DANS LES GARES – INC13

(Type de bâtiments concernés : ERP)

En complément des exigences ERP applicables aux gares, les remontées mécaniques et les tapis roulants de station de montagne doivent intégrer les exigences complémentaires du Système de Gestion de la Sécurité (SGS). L'approche globale du management de la sécurité comprend les aspects techniques, organisationnels et humains dans la gestion des installations de façon à démontrer la capacité de tout exploitant à en maîtriser les risques et à en assurer une gestion sûre.



PROGRAMME

L'organisation générale de la réglementation

- La hiérarchie des textes
- L'organisation générale de la réglementation en matière de sécurité incendie
- Le Code du travail
- Le Code de la construction et de l'habitation
- Le règlement de sécurité des ERP et son application
- Les ERP de type GA

Les demandes préalables

- Les demandes préalables avant travaux
- Les procédures d'urbanisme
- Les dossiers GA 8
- Le processus de validation des travaux

Les différents acteurs

- Les différents acteurs de la prévention

Les dispositions applicables aux ERP de type GA

- Les dispositions générales
- Les dispositions constructives
- Les aménagements intérieurs
- Le désenfumage
- Les installations techniques
- Les moyens de secours
- Les gares de 5^{ème} catégorie



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'organisation de la réglementation en matière de sécurité incendie
- Identifier les textes réglementaires applicables aux ERP de type GA
- Connaître les obligations en matière de déclaration de travaux et de vérification des installations techniques
- Identifier les différents acteurs et leur rôle dans les opérations et en exploitation
- Appliquer les mesures constructives et techniques des ERP de type GA, en 1^{er} groupe comme en 2^{ème} groupe



PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
 Les exploitants
 Les architectes
 Les bureaux d'études



DURÉE

2 journées de formation

Les dispositions applicables aux remontées mécaniques

- Les références réglementaires
- La mise en place du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- L'organisation et la gestion des compétences
- Vérifications et maintenances des installations

Études de cas

- Étude de cas concret portant sur les aménagements et la gestion d'une remontée mécanique

À savoir

Vos interlocuteurs formations dédiés

Laura NARROS - *Référente administrative*

Julie SABAN - *Référente accessibilité PSH*

Adrien MERCIER - *Référent pédagogique*

Pour tout renseignements
contactez le **04 86 80 19 60**
ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Délai d'accès à la formation

01 Je choisis
ma formation

02 Je m'inscris au 04 86 80 19 60
ou à formation@batisafe.fr

03 Prise de contact sous 4 h
et réception du devis

04 Validation des dates
de formations

05 Jour J formation

06 Attestation de formation,
questionnaire de satisfaction et suivi

N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause.	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.



Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH).
Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.

Nos tarifs

Présentiel

Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	550 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Inter	3 jours	1 300 € HT
Intra	sur demande	

À distance

Intra/Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	490 € HT
Inter	2 jours	880 € HT
Intra	sur demande	

38
formations

213
personnes formées
en 2020

100%
de stagiaires satisfaits
en 2020

8,9/10
de satisfaction
en 2020